PL 063 C à la revue F4

Le repli Peul en Mauritanie à l'ouest de l'Assaba

L'évolution du peuplement peul sur la rive droite du fleuve Sénégal (départements de Kaédi, Maghama, Monguel et Mbout)

par Christian SANTOIR*

Résumé - L'infiltration des groupes peul sur la rive droite du fleuve Sénégal au début du siècle, constitue un des événements majeurs du peuplement de la Mauritanie méridionale. Plusieurs dizaines d'années après, les Peul refluent vers le fleuve. Une grande partie d'entre eux est même expulsée vers le Sénégal, après les troubles «inter-ethniques» d'avril 1989. Cet article expose la longue pérégrination des Peul entre le fleuve et l'Assaba. Il pose également le problème particulier de la place des Peul mauritaniens dans les nouveaux équilibres spatio-politiques qui s'instaurent dans la vallée du Sénégal, zone stratégique pour le développement économique de la Mauritanie.

Summary - The Withdrawal of the Fulani Inhabiting Mauritania into the Western Part of Assaba. The infiltration of Fulani groups to the right bank of the Senegal River at the beginning of this century is one of the major factors in the settlement of southern Mauritania. Several decades later, the Fulani fell back to the river. After the «inter-ethnic» troubles of April 1989, a large part of them was even expelled into Senegal. This paper discusses the long peregrination of the Fulani between the river and Assaba. It also presents the special problems of the place of the Mauritanian Fulani in the new spatial-political environment that is coming into being in Senegal Valley, a strategic zone in the economic development of Mauritania.

Mots-clés - Mauritanie, fleuve Sénégal, Assaba, Sahel, Peul, transhumance, élevage, peuplement, sécheresse, réfugiés.

* ORSTOM, Dakar (Sénégal)
Cahiers d'Outre-Mer, 46 (182) avril-juin 1993

Fonds Documentaire ORSTOM
010005725
Fonds Documentaire ORSTOM
Cote : B*5725 Ex : 1

Les affrontements entre les communautés maures et négro-africaines en avril 1989, au Sénégal et en Mauritanie, provoquèrent un vaste mouvement de population entre les deux pays. La Mauritanie se mit à expulser tous les «Sénégalais», ou supposés tels, dans les villes comme dans les zones rurales. Parmi les réfugiés venant des campagnes, on compte un grand nombre de pasteurs peul. L'afflux des Peul mauritaniens permet à l'observateur situé sur la rive sénégalaise de reconstituer l'implantation peul sur la rive droite du fleuve Sénégal, sujet sur lequel on manque d'informations récentes. En effet, l'état de tension latent sur la rive droite, où des agressions contre les Peul se poursuivaient encore à la fin de 1990, ne permet pas d'y mener des enquêtes avec toute la sérénité nécessaire.

Tous les Peul mauritaniens ne se sont certes pas réfugiés au Sénégal. Mais, dans le département de Matam, les réfugiés peul représentent selon nos estimations, plus de la moitié de la population peul de la rive droite. La reconstitution des grands traits du peuplement peul dans les deux départements mauritaniens frontaliers (Kaédi et Maghama) et leurs arrière-pays (départements de Monguel et Mbout) a été réalisée en enregistrant les lieux d'origine des réfugiés. D'autre part, des enquêtes menées il y a une vingtaine d'années[1] dans le même secteur de la vallée, nous ont servi pour retracer l'évolution de ce peuplement, à un moment où s'instaurent sur la rive droite de nouveaux équilibres spatiaux, économiques et politiques entre les groupes maures et haalpulaar[2], désormais face à face.

I - D'une rive à l'autre

L'expulsion récente des Peul de Mauritanie, malgré son caractère particulièrement politique, s'inscrit dans un ancien mouvement de va et vient, de part et d'autre du fleuve.

1- Les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal

En 1990, environ 21 500 Peul expulsés de Mauritanie sont présents dans le département de Matam (Sénégal). Au milieu de l'année, des personnes isolées, des ménages, continuaient à arriver chaque semaine (Santoir, 1990-2). Ces Peul appartiennent à tous les lignages *(leñol)* de la rive droite. Mais nous n'avons trouvé aucun FresBe (peut-être réfugiés plus au sud dans le département de Bakel, passés au Mali, ou déclarés sous un autre nom ?)[3].

Cinq groupes sont dispersés dans plus de 10 villages ou camps. Si l'on se réfère aux derniers recensements administratifs précis dont nous disposons pour la rive mauritanienne, on remarque que ces groupes peul comptaient en 1972 parmi les plus importants numériquement.

1. Notamment par J.P. Hervouët (1975) et A. Lericollais (1972).
2. Les Haalpulaar comprennent les Peul et les Tukuleer.
3. Nos enquêtes ont été effectuées dans les villages et les camps de réfugiés situés le long de la route goudronnée St Louis-Matam-Bakel, ainsi qu'au bord du fleuve.

Nous n'avons pas pu établir d'estimations démographiques des réfugiés par fraction, et la présence d'un même groupe dans un nombre plus ou moins grand de lieux au Sénégal n'est révélatrice que de sa plus ou moins grande dispersion. Les KaawelnaaBe et les YirlaaBe étaient peu nombreux en 1972. Leur groupe a donc «explosé» en 1990 et s'est éparpillé le long de la rive sénégalaise. Par contre, les JaawBe, les CutinkooBe étaient des groupes importants; il est normal de les retrouver dans de nombreux campements au Sénégal. Mais on ne connait pas la proportion de ces Peul ayant fui la rive droite. Les SannaraaBe (que nous avons regroupés avec les autres fractions apparentées : DiknaaBe, SedonãBe et surtout, HontorBe) constituent un autre groupe important. Leur fréquence dans les campements sénégalais paraît concorder avec leur poids démographique. Il en est de même du petit lignage PampinaaBe (440 personnes recensées à Mbout en 1972). Mais les YaalalBe, groupe beaucoup plus nombreux (2 648 personnes réparties entre Mbout, Monguel et Maghama, en 1972), ne sont présents que dans cinq villages seulement. Il semblerait donc qu'une grande partie soit restée en Mauritanie.

Les FulaaBe et FerlankooBe sortent quelque peu de la zone d'enquête. Il est normal qu'ils soient peu présents dans le département de Matam. Seuls quelques-uns étaient recensés à Maghama et à Mbout en 1972, la plupart habitaient dans le département de Sélibabi. Les réfugiés FulaaBe et FerlankooBe sont actuellement dans le département de Bakel.

Fractions	Nbre de village/camps sénégalais où les fractions sont présentes	Population en 1972 (*)
KaawelnaaBe	13	898 hab.
JaawBe	12	2 390
SannaraaBe	12	3 158
CutinkooBe	11	1 222
YirlaaBe	10	393
WodaaBe	8	657
NduwetBe	7	915
FulaaBe/FerlankooBe	7	621
JooBe	5	167
YaalalBe	5	2 648
RangaaBe	2	181
UururBe	2	1 209
PampinaaBe	1	440
Peul indéterminés	20	7 264

Tableau I : *Lignages peul réfugiés dans le département de Matam classés par fréquence (Août 1990)*

* Population des fractions peul recensées en Mauritanie, dans les départements de Kaédi, Monguel, Maghama et Mbout.

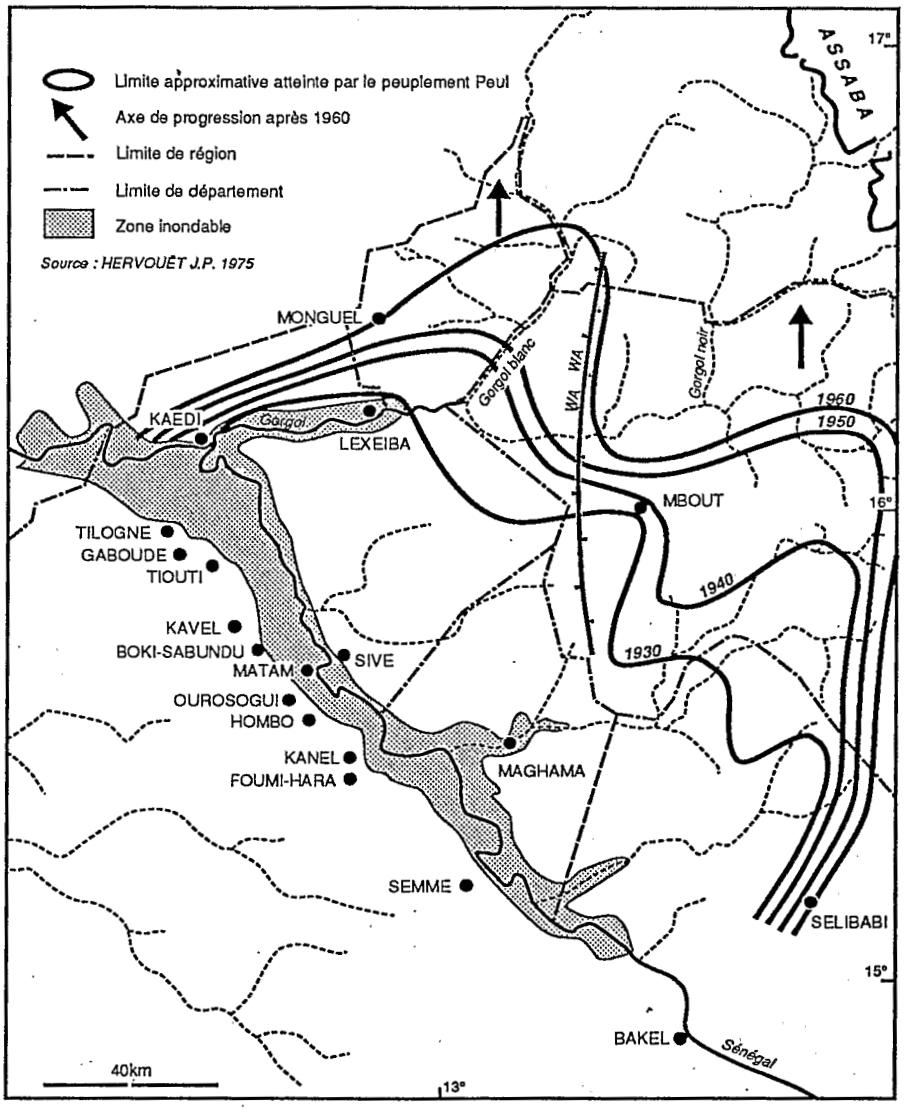

Fig.1- L'expansion peul en Mauritanie (Peul Waalo)

Tous ces groupes peul réfugiés tirent leurs origines du Sénégal. Trois ou quatre générations après leur départ, ils retrouvent la rive gauche, sans retrouver toutefois les villages de leurs ancêtres.

2- Les origines sénégalaises

Au Sénégal, les réfugiés sont dispersés sur un vaste territoire qui englobe les villages originels d'où sont issues les migrations peul vers la rive droite.

La majorité des Peul mauritaniens, notamment les Peul «waalo»[4] viennent de villages sénégalais situés entre Boké Dialloubé au nord, et Foumi Hara au sud.

Les migrations sont parties d'une quinzaine de villages importants, parmi lesquels : Kavel, Goudoudé, Asnde Balla, Boki Saboundou, Hombo, Foumi-Hara, Tiouti... (Fig.1). Mais les réfugiés se concentrent plutôt au sud de Matam. Cependant, les CutinkooBe sont revenus sur leurs anciennes bases de départ : Ali Ouri, Diandioli, Wassakodé, Sintiou-Garba. Il en est de même du petit groupe des RangaaBe installés autour de Ngano, Bapalel, Kanel.

Les groupes peul, autrefois les plus pastoraux, les Peul «jeeri», venus anciennement du Ferlo-Joolof, se sont dispersés à partir d'une zone plus restreinte située au débouché d'une très ancienne piste reliant le Joolof à la vallée du fleuve. Leurs villages d'origine sont : Sédo-Sanarabé, Dik, Hontorbé, Mogo, Pambi... (Fig. 2). Les réfugiés sont éparpillés sur une zone plus large s'étendant d'Ourosogui à Semmé et recouvrant partiellement leurs anciens lieux d'origine sénégalais. Seuls, les SannaraaBe installés à Galoyabé, Ourosogui, ont retrouvé leurs bases de départ historiques.

Les FulaaBe ne sont pas originaires du fleuve. Ils viennent du Niani et du Wuuli, au sud du Ferlo. Ils traversèrent le Sénégal, au sud de Matam, entre Tiempeng et Wali, vers 1910.

Le fait que les Peul réfugiés ne soient pas retournés sur les lieux d'origine de leurs lignages est un indice, sinon une preuve réelle, de la faiblesse des liens unissant généralement les membres d'un même *leñol* de part et d'autre de la frontière. Les liens unissant, par delà la frontière, les campements d'un même lignage, ne sont bien entretenus que lorsqu'ils sont situés à proximité du fleuve. Les transhumances, habituelles ou exceptionnelles, entre les deux rives permettent de maintenir le contact à plus longue distance. Des enquêtes menées en 1979 dans plusieurs campements et villages peul sénégalais du département de Matam, proches de la vallée, montraient que 60 % des chefs de famille connaissaient (plus ou moins précisément) la rive droite sur une profondeur d'une centaine de kilomètres environ.

En fait, comme dans la plupart des sociétés pastorales, on n'observe pas de comportement uniforme au niveau des lignages peul. L'éloignement dans le temps et dans l'espace a raison, peu à peu, des anciennes affinités. Le voisinage crée de nouvelles relations. Cette «souplesse» est la force des pasteurs, tout en constituant leur principale faiblesse. Face à des situations qui nécessiteraient une réaction commune, les Peul n'offrent que des réponses individuelles. C'est sans doute une des raisons de leurs expulsions massives, alors que les sédentaires, Haalpulaar et Soninke, ont mieux résisté aux agressions des Maures.

4. On appelle Peul «waalo», les Peul pratiquant, en plus de l'élevage, une double culture annuelle, sur les dunes et les zones d'épandage au pied des reliefs, et sur les terres de décrue au bord des oueds et du fleuve Sénégal (*waalo*). Ils s'opposent aux Peul «jeeri» ne s'adonnant qu'à leur élevage et à la culture sous pluie. Cette classification a perdu de sa valeur ces dernières années, les genres de vie étant moins tranchés. Cependant, son maintien peut permettre d'utiles comparaisons avec les données anciennes.

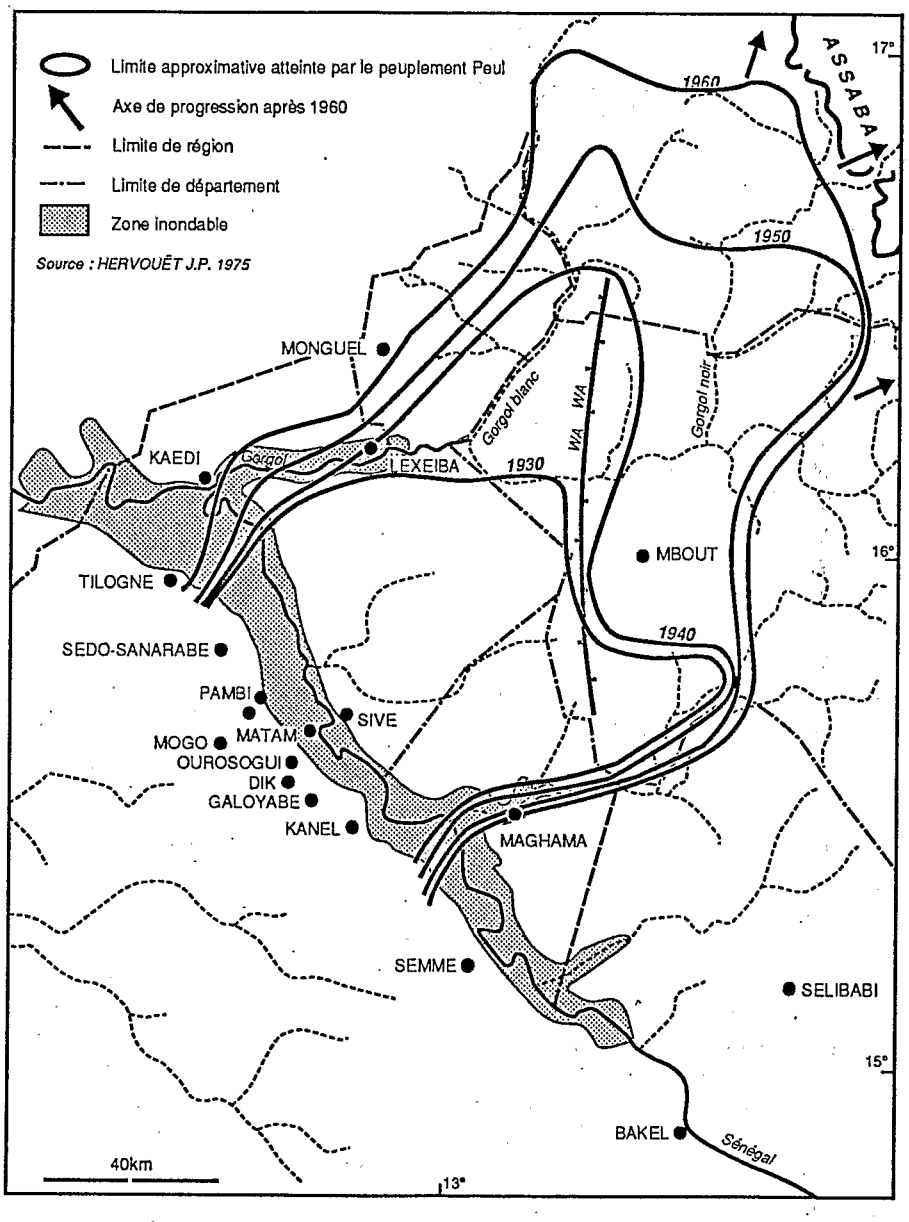

Fig.2- L'expansion peul en Mauritanie (Peul jeeri)

Finalement, vu la faiblesse des liens lignagers, la distribution actuelle des Peul réfugiés est plus le fruit du hasard des déplacements précipités, de l'opportunité de rattachement à un camp de réfugiés, de la richesse en pâturages des lieux d'accueil, de la facilité d'abreuvement. Les points de chute au Sénégal sont également conditionnés par les lieux d'origine en Mauritanie.

3- Les zones de départ en Mauritanie

Les enquêtes menées chez les Peul mauritaniens réfugiés ont permis de connaître les lieux d'origine[5] de chaque *leñol* rencontré, c'est-à-dire les principaux campements d'hivernage qui constituent généralement les points fixes des aires agro-pastorales. Nous avons ainsi, essayé d'avoir un aperçu du peuplement peul valable pour 1988, c'est-à-dire avant les expulsions.

Les Peul waalo paraissent être extrêmement dispersés sur la rive droite; ils viennent des quatre départements concernés par l'étude (Kaédi, Monguel, Maghama et Mbout), et même de Sélibabi.

En Mauritanie, les différents *leñol* sont «éclatés» entre plusieurs campements, sur un vaste territoire. Ainsi, les KaawelnaaBe sont présents au Nord, près du Gorgol noir (Foum Agueilatt, Sintiane Mbadone) et au Sud, prés de l'oued Garfa (Bourlé, Godiovel, Mbomé Kavel). Les CutinkooBe, se rencontrent des bords du fleuve (Tétiane) jusqu'au sud du département de Mbout (Dyebaba, Moynit, Tassor). Les JaawBe sont très dispersés entre le fleuve (Bovel), les départements de Monguel, de Mbout (Sintiane Mbadone), et de Maghama (Tassot, Kahé, Vélingara). Par contre, les NduwetBe se regroupent à l'est du département de Maghama (Tassot, Diarébé, Beylougué).

Les Peul jeeri, moins nombreux, sont également issus des quatre départements constituant la 4° Région mauritanienne. Mais de Monguel et de Mbout, au nord du Gorgol noir, ne viennent que des SannaraaBe, HontorBe et DiknaaBe. La majorité des *leñol* peul jeeri ont leurs campements situés plus au Sud, le long des oueds Gadiama (HontorBe), Beylougué (SannaraaBe), Garfa dépendant du fleuve Sénégal, ou des oueds Siliwol (HontorBe), Ndam (YaalalBe), Rami, dépendant du Gorgol noir. Enfin, les FulaaBe, groupe le moins important, se regroupent à l'est du département de Maghama, à proximité du fleuve (Fimbo, Danayal, Aore Mbaudi, Gurel Tierno).

Malgré la dispersion des groupes peul, des zones de concentration se dégagent :

- A l'ouest de la Wa Wa[6] de Mbout, autour du confluent du Gorgol blanc et du Gorgol noir, à l'intersection des trois départements (Kaédi, Monguel, Mbout).
- Au sud, au confluent des oueds Garfa et Beylougué (Fongo) et entre l'oued Garfa et le fleuve.

Le peuplement peul sur la rive droite en 1988 s'ordonne donc suivant des lignes majeures que sont les principaux cours d'eau : le fleuve, et ses affluents, le Gorgol et l'oued Garfa reliés par leurs affluents respectifs (oueds Siliwol, Rami, Beylougué). Depuis les dernières sécheresses, le Sénégal et les oueds sont devenus les pôles d'attraction et de fixation des pasteurs. La localisation des groupes peul, telle qu'elle apparaît d'après les enquêtes chez les réfugiés, est

5. La difficulté était de déterminer si les lieux déclarés en Mauritanie correspondaient à des lieux de résidence habituelle ou à une étape de transhumance. Les expulsions se sont faites souvent en saison sèche quand les Peul étaient en mouvement.

6. Wa Wa : terme *hasaniva* désignant une arête rocheuse rectiligne.

l'aboutissement, ou plus exactement, une étape de la longue dérive migratoire commencée il y a près d'un siècle, à partir de la rive sénégalaise.

II - Flux et reflux du peuplement peul sur la rive droite du Sénégal

L'évolution du peuplement peul sur la rive droite du fleuve, entre le début du siècle et ces dernières années, se fait en trois temps, d'inégale durée.

1- Avant 1968 : infiltration et expansion

Les lignages peul présents en Mauritanie sont tous partis de la rive gauche du fleuve Sénégal, si toutefois on s'en tient aux migrations contemporaines. L'histoire de la région est en effet rythmée par de nombreux et très complexes mouvements de population entre les deux rives, alimentés par des migrations en provenance du nord (Tagant), et surtout de l'est (Tirmis, Baaxonu, Maasina...) (S.A. Sow, 1913). La fin du XIXe siècle coïncide avec «l'infiltration» en Mauritanie de petits groupes peul, immigration qui devait se poursuivre de manière continue, sinon régulière, jusqu'à la fin des années 1960 (Bonnet-Dupeyron, 1952 ; Cabrol, 1954).

Ces mouvements, dirigés vers l'est et le nord, se sont faits par étapes (Fig.1-2).

Les FresBe se trouvant à Hombo, dans le canton de Ngenaar (cercle de Matam), à la fin XIXe siècle, franchissent le Sénégal entre 1900 et 1910, et se font recenser à Maghama.

Les Peul jeeri fréquentent le Ngenaar et le Damga au début du XIXe siècle. Ils passent le fleuve à partir de 1914, par petits groupes, dans le canton de Kaédi, suite à une sécheresse, mais aussi pour fuir les réquisitions dues à la guerre.

Les Peul waalo dont le genre de vie s'apparente plus à celui des villageois Haalpulaar s'installent d'abord sur le Gorgol en formant de gros villages (Séyene, Djingue et Palel).

La période 1919-1928 connut une faible immigration; puis le mouvement reprit jusqu'en 1948. Les Peul ne s'arrêtent pas sur les bords du fleuve mais s'enfonçent profondément vers le nord-est et l'est. En 1925, les Peul jeeri sont vers l'oued Gadiama ; ce sont alors principalement des éleveurs de moutons. Pendant la dernière guerre, ils progressent vers le nord, le long du Gorgol blanc.

Vers 1950, ils débouchent à l'est de la Wa Wa de Mbout et se répandent le long des affluents du Gorgol noir jusqu'au pied de l'Assaba. Entre temps, ils ont troqué leurs moutons contre des bovins acquis auprès des groupes Maures lors des sécheresses. En 1954, ils atteignent le Tagant, à Dionaba et Diouk (Cabrol, 1954). Après 1960, ils franchissent les passes de l'Assaba, vers l'est.

La progression des Peul waalo est moins spectaculaire et moins rapide. Elle suit celle des Peul jeeri dont elle occupe les anciens emplacements. Dès avant la dernière guerre, ils ont atteint les confluents des Gorgol, ainsi que, plus

au sud, l'oued Garfa. La progression la plus notable s'opère juste après le conflit mondial, sur la rive droite du Gorgol blanc et au sud de l'oued Gorbane. Ces limites seront rarement dépassées. C'est que les Peul waalo, gros cultivateurs de champs sous pluie mais aussi de champs de décrue dans les oueds, se heurtent au contrôle foncier exercé par les Maures Tajakent et Shratit. Ceux-ci accordent des droits de pacage et d'abreuvement, mais rarement des droits de culture dans le lit des oueds.

Les recensements, malgré leur imprécision, traduisent assez bien l'importance du mouvement :

Subdivision	Gorgol	Mbout	Gidimaxa
1908	2 300	0	0
1923	?	0	1 600
1942	9 200	3 000	2 500

Tabl. II : *Estimation de la population peul recensée dans les subdivisions mauritaniennes*

(Sources : Bonnet Dupeyron 1949, Cabrol 1959).

Mais ces chiffres sont vraisemblablement sous-estimés ; le recensement des populations nomades est des plus délicats. Ainsi en 1954, les 3 000 Peul recensés à Mbout seraient plutôt 8 000 en réalité... De nombreux Peul vivant en Mauritanie se font encore recenser au Sénégal, situation qui durera d'ailleurs jusqu'à nos jours.

Ce mouvement vers la rive droite a concerné non seulement les Peul, mais aussi les paysans haalpulaar qui en avaient été chassés par les Maures au XVIIIe siècle. Les tribus Maures se sont repliées sous la pression des troupes françaises, vers le nord et ont abandonné le terrain conquis aux XVIIIe et XIXe siècles, en laissant derrière elles des groupes de Haratin (serviteurs affranchis) et de A'bîd (esclaves) libérés (Dubois, 1962). La vallée et la zone limitrophe ont été ouvertes aux groupes de cultivateurs et de pasteurs haalpulaar et peul. Dans un premier temps, la rive mauritanienne a été administrée à partir de la rive gauche, avec un personnel à majorité sénégalaise.

On peut relier le départ progressif des Peul du Sénégal vers l'est et la rive droite, à plusieurs facteurs. Les conditions écologiques ont sans doute joué un rôle important. Les grandes migrations vers la rive droite correspondent à des sécheresses (1912-14 ; 1940-43), ou au contraire, à des années bien arrosées, fréquentes après 1950. La recherche de pâturages nouveaux et peu exploités est déterminante dans les deux cas. Les cultures progressent au même rythme que la population. Entre 1942 et 1968, la population et le cheptel bovin de l'Aftout[7] de Mbout vont augmenter respectivement de 75 % et de 100 % (Hervouët, 1975). L'ouest de l'Assaba est une zone particulièrement favorable à l'élevage.

7. Aftout : terme *hasaniya* désignant une vallée large comprenant un oued principal et ses affluents.

faible profondeur. En outre, les Peul jeeri y ont été bien accueillis par les Maures dans la mesure où ils leur apportaient, redevances (pour les terrains de cultures, l'utilisation des puits), lait, beurre. Il faut également mentionner les épidémies qui frappèrent les troupeaux et provoquèrent la fuite de nombreux éleveurs sur la rive droite où l'on pouvait isoler les animaux.

La rive droite représentait également un espace «libre», où l'emprise administrative était faible. Les deux guerres furent l'occasion de réquisitions de bétail, notamment sous le gouvernement de Vichy, dans la cadre de «l'effort de guerre». Les Peul essayèrent de s'éloigner des centres administratifs trop bien contrôlés, pour échapper aux recensements du bétail et à l'impôt. Le taux de celui-ci est également un motif de migration surtout dans une zone où les Peul pouvaient se déplacer entre trois pays : Sénégal, Mauritanie et Soudan (Mali). Enfin, la sécurité apportée par les opérations de «pacification» va permettre aux Peul de pénétrer dans des zones parcourues jusque là par les rezzou maures, comme le Karakoro[8], où les FulaaBe s'infiltrent à partir de 1940.

A la fin des années 1940, Bonnet-Dupeyron décrit les principaux circuits de transhumance dans la région. Ses cartes montrent de grands déplacements de saison sèche orientés généralement nord-sud, à l'est de la Wa Wa de Mbout, et dirigés soit vers le Gorgol noir, soit vers l'oued Garfa (FresBe) et le Sénégal (HontorBe). A l'ouest de la Wa Wa, les mouvements pastoraux nord-est/sud-ouest de saison sèche aboutissent essentiellement sur le fleuve Sénégal.

Ainsi, les transhumances des troupeaux peul restent encore largement dépendantes des zones méridionales, du fleuve et de ses grands affluents, le Gorgol et l'Oued Garfa.

2- 1968/1988 : mobilisation et repli

Le mauvais hivernage de 1968 inaugure une série de sécheresses graves. Dès cette année, les Peul doivent sortir de leurs territoires habituels, à la recherche de pâturages suffisants. On ne dispose pas d'informations sur les perturbations apportées au peuplement peul par cette toute première année «sèche». Par contre, pour 1972, des enquêtes précises[9] couvrant les quatre départements concernés (Hervouët, 1972 ; Lericollais et Diallo, 1980) permettent d'avoir une vue d'ensemble des lieux de résidence et des déplacements des Peul (Fig.3).

8. Région située de part et d'autre de cet affluent du Sénégal coulant à l'est de l'Assaba.
9. Nous remercions tout particulièrement A. Lericollais qui nous a donné accès aux nombreuses informations inédites, notes, fiches, recensements, qu'il détient sur la rive droite du fleuve à cette époque.

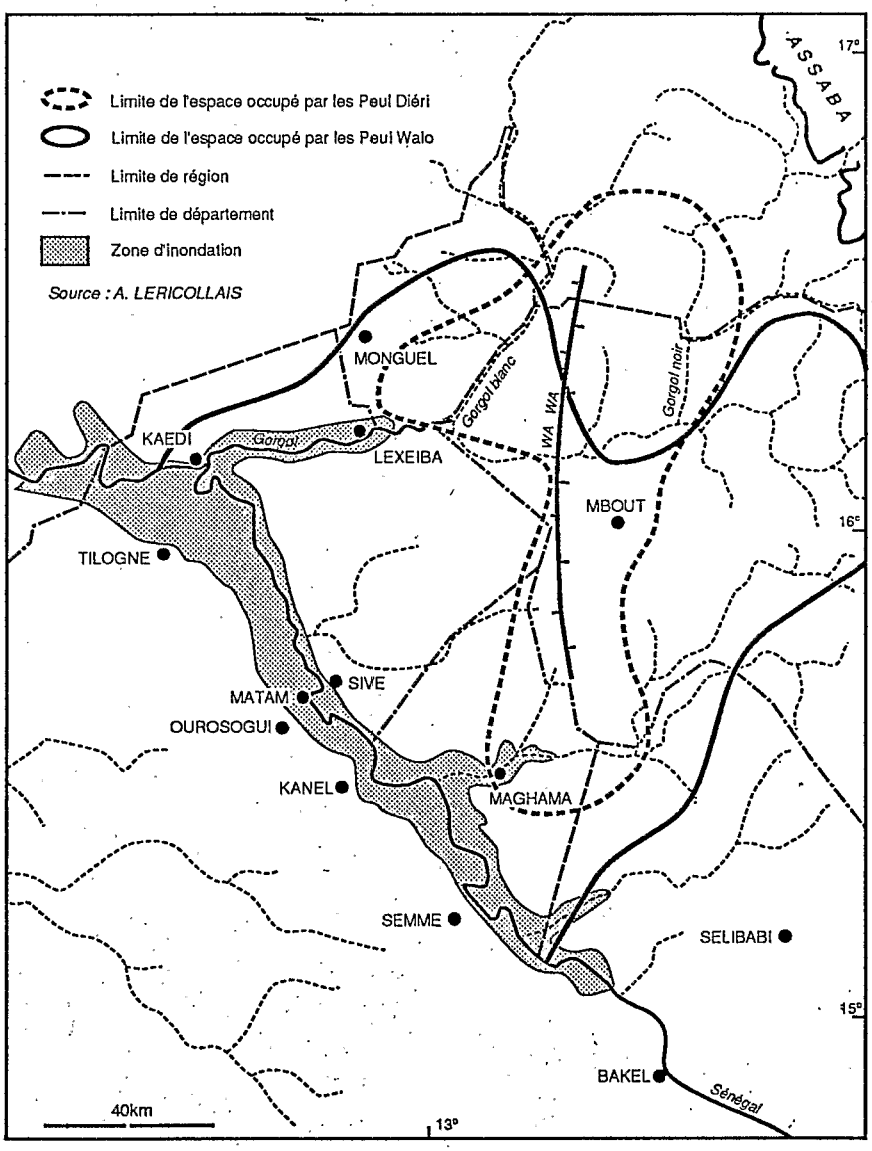

Fig.3- L'occupation de l'espace mauritanien par les peul réfugiés au Sénégal 1971-1972.

En 1972, selon les informations fournies par Hervouët, les déplacements des troupeaux apparaissent complexes et sensiblement différents de ceux décrits vingt ans plus tôt par Bonnet-Dupeyron.

Les Peul jeeri ont atteint le 17e parallèle et sont dispersés de l'ouest à l'est, de Monguel à l'Assaba, du Nord au Sud, de Djonaba (nord du département de Monguel) à Mbout.

Résidence	Kaédi		Maghama		Monguel		Mbout		Total	
	Gr.	Pop.	Gr.	Pop.	Gr.	Pop.	Gr.	Pop.	Gr.	Pop.
Peul waalo	13	3 153	8	3 445	12	3 612	15	3 122	48	13 332
Peul jeeri	0	0	2	1 681	1	465	16	4 190	19	6 336
Peul fulaaBe	0	0	1	129	0	0	1	108	2	237
Total	13	3 153	11	5 255	13	4 077	32	7 420	69	19 905

Tabl. III - *Répartition des groupes peul par département de résidence réelle. (Région du Gorgol 1972).*

(Source: A.Lericollais, 1972)

La majorité des Peul jeeri évolue à l'est de la Wa Wa de Mbout, dans le nord des départements de Mbout et de Monguel. Les HontorBe[10] ne font plus de longs déplacements vers le fleuve en saison sèche. Ils quittent leurs campements d'hivernage pour se rapprocher des points d'eau, situés au fond des oueds, à faible distance (10/20 km environ). Il en est de même de tous les autres Peul jeeri comme les GaloyaaBe (au nord de Monguel et de Mbout), les SaanaraaBe (au nord de Mbout : Djowol, El Moktar, Bidiam, Batha Ahel Sidi), les YaalalBe dispersés dans quatre départements.

Les Peul waalo ont une aire d'extension encore plus large. Celle-ci englobe non seulement les rives du fleuve, mais aussi le bas Gorgol noir (KaawelnaaBe), tout le département de Monguel (NduwetBe, JaawBe), et une grande partie de celui de Mbout, à l'est de la Wa Wa jusqu'à l'Assaba, atteint par les FresBe (Sufa, Gude Lemguel). Ces derniers ne dépassent pas au nord l'oued Gorbane. Ils se déplacent entre le Gorgol et l'oued Garfa et jusque dans le département de Sélibabi, plus au sud. En 1950, leur aire apparaissait plus septentrionale, dépassant au nord le Gorgol noir (Goumal). Par contre, les JooBe, oscillant en 1950 dans le département de Kaédi entre Dimiss et le fleuve, ont une aire pastorale beaucoup plus orientale en 1972, située entre l'Assaba et Mbout.

D'une manière générale, les mouvements des Peul waalo en 1972, ont un rayon beaucoup plus long que ceux des Peul jeeri. Ainsi, les DembuuBe hivernant vers l'Assaba (Fra Ladem) descendent jusqu'à Sélibabi en saison sèche, à 100 km plus au sud. Enfin, les FulaaBe évoluent dans le sud du département de Mbout (Tata, Kow, Taringel).

L'évolution entre 1950 et 1972, apparaît ainsi nettement, bien que les différents relevés n'aient pas été effectués à la même échelle. Dans l'ensemble, les Peul ont progressé vers le nord et l'est. Souvent les campements d'hivernage de 1950, sont devenus des campements de saison sèche vingt ans plus tard. Ceci est surtout remarquable chez les Peul jeeri et certains Peul waalo (JooBe, FresBe...). Malgré leurs activités agricoles ces derniers ont progressé vers le nord, leur aire d'extension comprenant les départements de Monguel et de

10. Principaux campements d'hivernage : El Gabra, oued Greygel (dépt. de Barkewol).

Mbout. Les Peul Njaakir, NduwetBe, JooBe et FresBe constituent les éléments les plus avancés du «front» peul waalo dans un pays bien contrôlé par les Maures.

En 1974, des changements importants interviennent dans ce schéma. Lors de la sécheresse de 1972, Hervouët enregistre à côté de déplacements exceptionnels à long rayon (entre 50 et 200 km), un abandon des circuits de transhumance habituels. Ce phénomène concerne principalement les Peul jeeri. Dès 1972, ceux qui campaient dans le haut Gorgol blanc (nord Monguel, Barkewol, Mbout) et entre le Gorgol noir et l'Assaba, descendent, sans retour, vers le bas Gorgol, le fleuve et le Gidimaxa.

Ces mouvements de «fuite» vers des zones plus méridionales sont en rapport avec les pertes subies par leurs troupeaux ; 80 % de leurs bovins sont morts entre 1968 et 1973. N'effectuant que de petits déplacements autour des points d'eau, dépendant des Maures pour leur approvisionnement en mil, ils n'ont pas réagi assez vite. Leurs départs furent le plus souvent tardifs. Il s'agissait alors pour eux de se reconvertir rapidement en essayant notamment d'obtenir des terrains de culture. Mais l'accès aux cultures d'oued leur était rarement accordé par les Maures. C'est ainsi que les zones de départ sont toutes situées au nord du Gorgol noir et de l'oued Gorbane, c'est-à-dire dans des zones occupées par les Maures Tajakent et Shratit.

Des Peul waalo, installés entre l'Assaba et la Wa Wa de Mbout, se replièrent également vers le fleuve. Mais chez eux, il s'agissait surtout de groupes peu riches en cheptel, cherchant à accroître leurs cultures de décrue. La majorité des Peul waalo a pu sauver une part notable de son cheptel, grâce à une mobilité précoce à longue distance.

Cette évolution spatiale importante, puisqu'elle met en jeu des mouvements dépassant 100 km, s'accompagne ainsi d'une évolution profonde des genres de vie. Beaucoup de Peul sont devenus des «sédentaires», du moins est-ce dans cette catégorie que le Recensement national de 1977 les a inclus. Les «nomades» de ce recensement sont dans la région étudiée ici, vraisemblablement, en majorité des Peul. Les Maures ont, en effet, massivement abandonné l'activité pastorale pour migrer vers les villes et s'y consacrer à des activités non-agricoles.

Départements	Kaédi	Maghama	Monguel	Mbout	Total
Population rurale totale	.....	80 200	.....	48 500	128 700
Dont population nomade	4 800	0	4 700	6 900	16 400

Tabl. IV - *La population nomade d'après le Recensement démographique national de 1977*

Les Peul sont devenus plus agriculteurs et l'ancienne classification entre Peul waalo et Peul jeeri a tendance à s'estomper. D'autre part, ceux qui ont réussi a sauvé leur cheptel, c'est-à-dire principalement des Peul waalo, sont devenus les plus gros éleveurs de cette partie de la Mauritanie.

Ainsi, en 1974, le sud de l'aftout de Mbout et le nord du Gidimaxa apparaissent comme des grandes zones d'élevage bovin. Le nord de l'Aftout, le Gorgol et les Ageylat (Monguel) avaient perdu beaucoup de cheptel comme la moyenne vallée du Sénégal. Les enquêtes effectuées en 1990 chez les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal, qui constituent un échantillon largement représentatif, confirment la tendance esquissée quinze ans plus tôt. Mais l'évolution du peuplement peul a été plus rapide dans les vingt dernières années qu'entre 1950 et 1972. Elle se caractérise par un net repli vers les départements riverains du fleuve (Tableau V).

En 1989/90, la majorité des Peul jeeri sont repassés au sud du 16e parallèle, à l'exception des SedonaBe et des DiknaaBe restés à Bidiamou. Les HontorBe et les autres SannaraaBe sont redescendus vers Mbout et l'oued Siliwol (département de Maghama). Ils se retrouvent ainsi à peu près dans les mêmes zones de transhumance qu'en 1950. Les YaalalBe sont repliés au sud du Gorgol noir et dans le sud de Maghama.

L'évolution du peuplement des Peul waalo est plus complexe. La descente vers le Sud est très nette chez les NduwetBe, UururBe, RangaaBe, DembuuBe, JooBe, KaawelnaaBe, venus de Monguel ou du nord du département de Mbout, jusqu'au sud du département de Maghama. Chez les CutinkooBe par contre, la descente à partir de Mbout vers Maghama, et l'oued Garfa, est moins apparente. Il en est de même des JaawBe, de Monguel ; mais dans le Sud, ils se sont repliés vers l'Ouest et le fleuve, à partir de Sélibabi. Enfin, les FulaaBe sont descendus vers le département de Maghama (oued Garfa et oued Désili).

Le repli des Peul vers l'Ouest est donc un fait patent. Les Peul waalo de Monguel sont partis vers le Gorgol ; ceux de Mbout se sont réinstallés à l'ouest de la Wa Wa ou dans le département de Maghama. S'opposant aux zones de concentrations des Peul waalo, l'implantation des Peul jeeri est beaucoup plus lâche.

Si les Peul jeeri occupent un territoire aussi étendu en latitude qu'autrefois, et toujours axé sur la Wa Wa de Mbout, son centre de gravité s'est déplacé vers le Sud (sud de Mbout, nord de Maghama), à proximité de la vallée. L'éloignement des Peul du fleuve ne dépasse pas actuellement 100 km à vol d'oiseau.

L'importance des grands oueds comme axes de fixation, ou comme centres d'attraction des Peul pasteurs ou agro-pasteurs, reste primordiale. Ils fournissent pâturages, points d'eau, terrains de cultures, axes de déplacements, dans des zones particulièrement arides. Le Gorgol, les oueds Siliwol, Kow, Garfa, Beylougué sont devenus des zones de repli précieuses depuis 1972. Ce sont également des zones possédant un bon potentiel fourrager et des ressources en eau abondante; elles sont donc particulièrement propices à l'élevage.

Origine	Kaédi	Maghama	Monguel	Mbout	Total
AñamnaBe	0	2	0	0	2
BokénaBe	5	0	0	0	5
BokiSabundu	0	1	0	0	1
BomeyaBe	0	0	0	3	3
BooseyaBe	10	0	2	3	15
DembuuBe	0	1	0	0	1
JaawBe	11	5	1	4	21
DiknaaBe	0	0	0	2	2
JooBe	3	2	0	1	6
JugganaaBe	0	1	0	0	1
NduwetBe	0	5	0	0	5
FerlankoBe	0	1	0	3	4
FulaaBe	0	3	0	0	3
HayrankooBe	0	1	0	0	1
HontorBe	4	0	1	5	10
KaawelnaaBe	5	7	0	5	17
MbalmbalBe	0	3	0	0	3
NumanaaBe	0	2	0	0	2
PampinaaBe	0	1	0	0	1
RangaaBe	0	1	0	1	2
SannaraaBe	3	3	0	6	12
SiranaaBe	3	0	0	1	4
CutinkooBe	7	3	2	5	17
UururBe	1	1	0	0	2
WodaaBe	6	1	0	2	9
YaalalBe	2	4	0	0	6
YirlaaBe	2	6	0	0	8
Total	62	54	6	41	163
	38	33	4	25	100

Tabl. V - *Groupes peul expulsés par département d'origine (Nombre de lieux habités)*

N.B. Les Peul jeeri sont en italiques.

Le «cycle» de sécheresse commencé en 1968 constitue la cause première du repli peul à l'ouest de l'Assaba. Après 1972, il y eut plusieurs autres années de «vaches maigres», en 1984/85 notamment. Plus que l'appauvrissement des pâturages, la perte et la non reconstitution du cheptel ont renforcé le phénomène amorcé dès 1968 : il y a actuellement moins d'éleveurs, mais plus riches, plus

spécialisés et plus mobiles. Rappelons qu'à chaque grande période de sécheresse le bétail bovin a changé de mains. Au début des années quarante il passe des Maures aux Peul jeeri qui progressent alors vers le nord. Depuis 1972, ces derniers, comme les Maures, perdent la très grande part de leur cheptel bovin, alors que les Peul waalo conservent et développent le leur. Les sécheresses, catastrophiques pour l'élevage maure (Ould Cheikh, 1983), mal géré, moins bien intégré au genre de vie, ont renforcé la spécialisation des Peul dans cet élevage. Déjà en 1950, ils possédaient plus de 70 % des bovins des subdivisions de Kaédi et de Mbout (Bonnet-Dupeyron, 1952).

Les circuits de transhumance s'allongent et ont tendance à s'orienter est-ouest, contrairement aux anciens axes orientés Nord-est/Sud-ouest. Certains troupeaux bovins oscillent désormais entre le Guidimaxa (le département de Sélibabi) en hivernage, et le waalo du bas-Gorgol en saison sèche (Schmitz, 1987).

On compte également parmi les Peul plus de cultivateurs, pratiquant la culture sous pluie (*ñarwal*), mais surtout la culture de *waalo* (oueds, fleuve, périmètres irrigués). En 1986, le périmètre irrigué de Foum Ageylat (construit à l'endroit où le Gorgol noir franchit la Wa Wa de Mbout) comprenait 32 % de Peul. Les Peul formaient 46 % des attributaires lors de la première phase de réinstallation, et constituaient en 1983, 24 % de la population périphérique totale (Schmitz, 1987).

Facteur de transformation des genres de vie et de l'évolution du peuplement peul, la sécheresse allait être également la cause indirecte de l'expulsion d'une grande partie des Peul de Mauritanie, en 1989 et 1990.

3- 1989 : l'exode

Il n'est pas question ici d'analyser les conséquences multiples de la sécheresse. Ce phénomène permanent de la zone sahélienne a révélé, en Mauritanie comme ailleurs en Afrique, toutes les faiblesses mais aussi les qualités insoupçonnées des systèmes de production traditionnels placés dans un contexte social et économique moderne.

Les difficultés économiques induite par la sécheresse et aggravées par la guerre contre le POLISARIO[11] (Ould Cheikh, 1983), allaient rendre de plus en plus aiguë les compétitions politique et économique entre les différentes communautés constituant le pays. L'équilibre précaire de ce pays composite et difficilement gouvernable fut rompu par une série de faits nouveaux, parmi lesquels on peut citer : la mise en valeur de la vallée du Sénégal par l'installation de périmètres de cultures irriguées ; l'exode rural des populations maures ; l'immigration des travailleurs sénégalais ; les revendications des Haratin, groupe socialement et économiquement défavorisé, situé à la marge des Maures blancs et des populations noires haalpulaar (Bonte, 1990)... Ces problèmes constituèrent la toile de fond de la dégradation des rapports entre populations de culture négro-africaine et de culture maure.

11. Front de Libération de la Seguia el Amra et du Rio de Oro.

L'arabisation systématique du pays peut apparaître comme la source du conflit. Elle est ancienne, et a commencé progressivement dès l'Indépendance. Mais les populations de culture négro-africaine de la Mauritanie, (et même du Sénégal) subissent depuis longtemps l'influence de la culture arabe, et certaines (comme les Haalpulaar) sont très anciennement islamisées. En outre, la proportion d'arabophones parmi les réfugiés paraît importante. Ainsi, le refus de l'arabisation n'est qu'un épiphénomène cachant des compétitions économique et politique très vives, où les critères ethnique et culturel servent de prétexte.

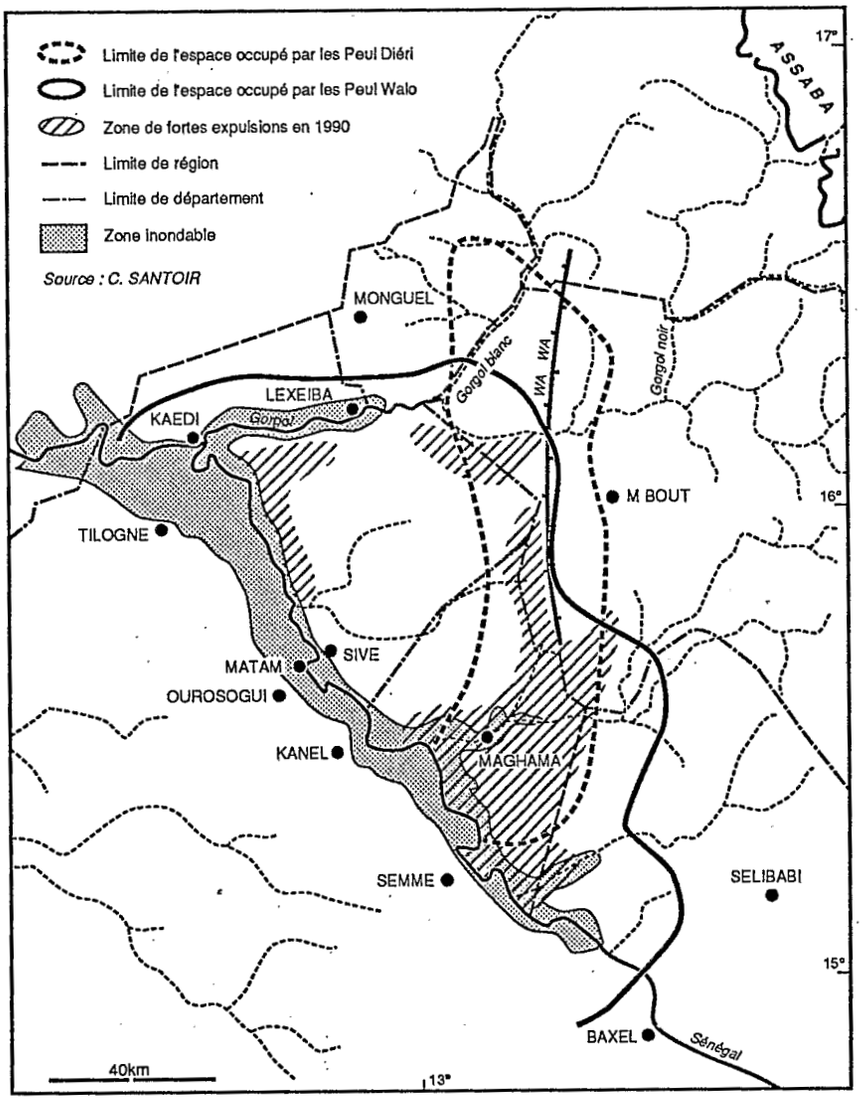

Fig.4 - L'occupation de l'espace mauritanien par les Peul refugiés au Sénégal 1988-1989

Faisant suite à des incidents meurtriers sur le fleuve entre les Peul mauritaniens appuyés par des gardes frontière, et des paysans Soninke sénégalais, les «événements» de Dakar, en avril 1989, déterminèrent la Mauritanie à expulser massivement les Sénégalais, migrants et résidents[12]. Il s'agissait principalement de Haalpulaar, population qui conteste le plus vivement le gouvernement jugé trop favorable aux Bidan. Faisant partie culturellement des Haalpulaar, mais peu engagés politiquement, les Peul représentèrent cependant les plus gros effectifs expulsés des secteurs de Kaédi et Maghama (Santoir, 1990-92).

Les expulsions concernaient, en août 1989, de nombreux campements répartis sur les quatre départements mauritaniens faisant face au département de Matam (Sénégal). A cette date, 67 % des campements d'où étaient issus les Peul réfugiés enquêtés au Sénégal, étaient désertés.

Départements	Vides	Occupés	Total
Kaédi	19	7	26
Maghama	28	8	36
Monguel	0	4	4
Mbout	14	11	25
Ensemble	61	30	91

Tabl. VI- *Répartition des campements d'origine selon leur état (août 1990)*

Ainsi la répartition de la population peul sur la rive mauritanienne a dû fortement évoluer en 1990, puisque 21 500 Peul environ ont été expulsés (août 1990), soit, selon nos propres estimations, 57 % de la population peul des départements de Kaédi, Monguel, Mbout et Maghama. Il s'agit là d'un minimum, puisqu'on ne connaît pas le nombre des expulsés de ces départements qui se sont réfugiés à Bakel et au Mali.

Malgré les expulsions, des campements peul subsistent au nord du 16e parallèle. Les Peul sont encore nombreux dans les départements de Monguel et de Mbout, mais beaucoup moins dans le nord de l'aftout de Mbout et à l'est de la Wa Wa. Les Peul évoluent en dehors des zones étroitement contrôlées par un pouvoir maure fort, celui des Tajakent et des Shratit (zone située à l'est de la Wa Wa, et au nord de l'oued Gorbane). Ils sont désormais face à des groupes maures maraboutiques et tributaires shorfa dont l'emprise territoriale et le pouvoir foncier sont traditionnellement beaucoup plus faibles. Cependant les expulsions ont été massives dans ces zones (bas Gorgol noir, bords du fleuve). La zone de forte production de mil et de gros élevage bovin à l'est de Maghama (oued Beylougué) a été presque entièrement vidée des Peul au profit des Maures shorfa

12. Très vite les expulsions devaient toucher des Haapulaar et des Wolof nés en Mauritanie.

et des Haratin, groupes sédentaires et cultivateurs. Remarquons qu'il s'agit d'une zone où les Shorfa étaient installés au XVIIIe siècle, avant leur remontée vers Mbout.

On peut donc conclure, en 1990, à une expulsion massive des Peul dans les deux départements riverains du fleuve où le pouvoir foncier et politique appartenait de fait et/ou de droit, aux populations haalpulaar et soninké, depuis la période coloniale. On assisterait donc là à une extension territoriale du pouvoir maure, acquise par la force. La question est de savoir au bénéfice de qui (des Haratin ? des Bidan ?) et pour quoi faire exactement (aménagement des oueds, ranchs d'élevage ?).

Des causes politiques (lutte des Français contre les Maures) avaient facilité l'infiltration des Peul en Mauritanie ; des causes politiques (conflit entre les Maures blancs au pouvoir et les populations dites «sénégalaises») sont venues les chasser de cette rive. Dans les deux cas, les conditions écologiques ont été les conditions nécessaires, mais non suffisantes, pour déclencher des mouvements de vaste ampleur. Elles n'ont pu agir qu'en conjonction avec des facteurs sociologiques, économiques ou politiques.

La situation décrite ici reste très évolutive, et ne saurait présenter qu'un instantané. Malgré les imprécisions de l'enquête, dont les données restent à vérifier sur place quand cela sera possible, le repli peul à l'ouest de l'Assaba apparaît très net. Les Peul actuellement concentrés à l'ouest de la Wa Wa de Mbout jusqu'au fleuve, sont revenus, en une vingtaine d'années (1968-89), à peu près dans les zones qu'ils occupaient dans les années 1940. Le repli a donc été plus rapide que l'infiltration.

Ce mouvement de bascule entre nord et sud est classique chez les populations pastorales. L'évolution spatiale des Peul mauritaniens ressemble beaucoup par son caractère et ses dates à celle des WodaaBe du Niger, par exemple. Cette oscillation en latitude constitue l'inévitable ajustement destiné à rétablir continuellement l'équilibre entre cheptel, population humaine et «environnement» - ce dernier facteur est pris au sens large, et comprend les potentialités du milieu, mais aussi les conditions socio-politiques -. Dans ce processus, il est bien délicat de démêler les parts des causes écologiques des causes humaines. Les conséquences d'une sécheresse, phénomèneinhérent à la zone sahélienne, dépendent en grande partie du contexte humain dans lequel elle intervient. Les réponses des groupes concernés sont multiples et appropriées ; elles constituent des stratégies de survie, souvent plus individuelles que collectives chez les Peul.

En Mauritanie, les mouvements spontanés de descente des zones les plus arides, commencés il y a une vingtaine d'années, ont été suivis de brusques mouvements de déportation concernant uniquement les hommes. Mais les troupeaux ont suivi d'une manière ou d'une autre, et ce sont des groupes pastoraux complets, ou presque, qui se sont retrouvés sur la rive sénégalaise. Le repli des Peul mauritaniens vers l'ouest et le sud, et leur concentration à proximité de la vallée, dans des secteurs fondamentaux pour l'économie du

pays, sont vraisemblablement une des causes de leur expulsion. Les événements de Dakar[13] ont donné aux Maures l'occasion unique d'alléger de façon radicale la pression peul, agricole et pastorale, sur ces régions.

Après «l'infiltration» des Peul au début du siècle, sans doute y aura-t-il de nouvelles «infiltrations» dès que la situation politique entre Sénégal et Mauritanie se sera calmée et si les conditions écologiques le permettent. Pour l'instant, on assiste à la mise en place, ou du moins à une tentative d'instauration, de nouveaux équilibres spatio-politiques sur la rive droite. Les Peul seront-ils exclus du partage face aux groupes de pression que constituent les Haalpulaar, les Soninke, les Haratin, sans oublier les Bidan ?

Le pouvoir maure essaie de s'étendre jusqu'au fleuve, comme il y a une centaine d'années. La période coloniale avait créé une ambiguïté majeure en valorisant la partie négro-africaine de la Mauritanie, sans pour autant remettre en question la domination socio-politique des Bidan. Aujourd'hui, comme à cette époque, on assiste à une «évolution» tendant à rééquilibrer le rapport de forces entre la majorité maure fidèle à son «arabité» et la minorité soudanaise, sollicitée et tentée par la «francité» (Arnaud, 1973). Mais trente ans après l'Indépendance, les rapports de forces démographiques[14] et économique entre les groupes, ne sont plus les mêmes, et le problème actuel des Peul mauritaniens n'est pas de choisir entre «arabité» et «francité», mais plutôt de rester identiques à eux-mêmes, dans LEUR pays...

Quoi qu'il en soit, l'espace peul en Mauritanie est en pleine évolution sous les effets multiples du climat, du développement agricole, de la politique. Après une période d'expansion relativement courte[15] faite de progressions successives, il est entré dans une phase de contraction depuis une vingtaine d'années. Ces mouvements alternatifs, très anciens, sont les rythmes fondamentaux de la vie des espaces pastoraux et des sociétés qui les exploitent. Nul ne peut dire si la phase actuelle est définitive. Mais il est certain que l'espace mauritanien n'est plus pour le pasteur peul, comme au début du siècle, synonyme de liberté...

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD, J., 1973. - Lignes de forces du peuplement de l'espace mauritanien. *Bull. IFAN*, t. 35, sér. B, n°2, pp. 345-360.

BONNET-DUPEYRON, F., 1951. - Cartes de l'élevage pour le Sénégal et la Mauritanie. Paris : ORSTOM, 8 cartes, notice de 37 p.

13. Le contentieux entre la Mauritanie et le Sénégal est bien antérieur à avril 1989. L'année 1988 avait déjà été une période de grande tension entre les deux Etats.

14. La population maure blanche, autrefois la plus nombreuse, serait actuellement rattrapée par la population noire dont le dynamisme démographique a toujours été supérieur. Mais les recensements démographiques restent désespérément muets sur l'importance relative des groupes...

15. Qui aura duré 60 ans environ. Elle faisait suite à une période de contraction plus longue qui s'est étendue du XVIIIe à la fin du XIXe siécle.

BONNET-DUPEYRON, F., 1952. - Note sur l'infiltration peule en Mauritanie à l'Ouest de l'Assaba. In : Compte rendu Conférence Internationale d'Afrique Occidentale, vol V, Bissau.

BONTE, P., 1990. - «Blancs» et «Noirs» au Sahel : la situation en Mauritanie. *Journal des Anthropologues*, 40-41, pp. 121-134.

CABROL, C., 1954. - Populations Peules et Sarakholé de la subdivision de Mbout (Mauritanie). *Notes Africaines* n° : pp. 2-4.

DUBOIS, J.P., 1962. - La basse vallée du Gorgol. Etude de Géographie régionale. *M.A.S., Bulletin* n°133, 148 p.

HERVOUET, J.P., 1975. - Types d'adaptation sahéliennes. L'exemple des éleveurs de la Mauritanie centrale méridionale. Rouen : Univ. de Rouen, 192 p, 29 tabl., 27 fig., 12 cartes. Thèse de 3e cycle.

LERICOLLAIS, A. et DIALLO, Y., 1980. - Peuplement et cultures de saison sèche dans la vallée du Sénégal. Cartes E, F. Paris : ORSTOM.

OULD CHEIKH, A.W., 1983. - Les problèmes du nomadisme sahélien. Le cas de la Mauritanie. Nouakchott : IMRS, 141 p. multigr.

SANTOIR, C., 1990. - 1- Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Cah. Sci. Hum. ORSTOM, 26, n°4 : 553-576.

SANTOIR, C., 1990. - 2- Les Peul «refusés». Les Peul mauritaniens réfugiés au Sénégal. Cah. Sci. Hum. ORSTOM, 26, n°4 : 577-603.

SCHMITZ, J., 1987. - Projet d'irrigation Gorgol Noir II. Rapport socio-économique. Rome : FAO ; Paris : Min. de la Coop., 35 p.

SOW, S.A., 1913. - Chroniques du Fouta sénégalais. Traduit et commenté par M. Delafosse et H. Gaden. Paris : Leroux, 328 p.